

DECISION DAAF-RH- 016/2022

Objet : Avis d'appel à candidature

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR)

Vu la loi 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation, promulguée par le Dahir n° 1-10-15 du 26 Safar 1431 (11 février 2010),

Vu la décision portant organisation et missions de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) de Janvier 2021

Vu les dispositions du statut du personnel de l'IMANOR,

Vu les dispositions de la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 07/2013, en date du 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013), relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements et les Entreprises Publics,

Vu les nécessités de service,

DECIDE

Article 1:

Un appel à candidature est lancé en interne pour le pourvoi du poste suivant :

- Chef de Service Communication et Partenariat.

Article 2 :

Peuvent postuler à ce poste, les cadres supérieurs en activité à l'IMANOR, répondant aux critères fixés dans la fiche profil ci-jointe.

Article 3 :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une demande de candidature ;
- Un curriculum Vitae ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.



Article 4 :

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent déposer ou transmettre leurs dossiers de candidature, sous pli fermé, auprès du secrétariat de Direction de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR), à l'adresse : Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21, Hay Riyad Rabat, et ce avant le 16/01/2023 à 16H.

Article 5 :

Cette décision sera publiée sur le site web de l'IMANOR, et sur le site web de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Article 6 :

Un comité sera chargé de vérifier les candidatures éligibles et de mener les entretiens avec les candidats retenus.

Le Directeur de l'Institut
Marocain de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI



FICHE PROFIL

POSTE CHEF DE SERVICE COMMUNICATION ET PARTENARIAT

Dénomination	Chef De Service Communication et Partenariat
Rattachement hiérarchique	Chef de Département « Communication, Formation et Activités Commerciales »
Missions et attributions	<ul style="list-style-type: none">• Participer aux travaux interministériels et interprofessionnels en relation avec les domaines de compétence de l'Institut ;• Assurer le suivi des relations avec les organisations internationales et régionales concernées par les activités de normalisation et de certification, et avec les organismes étrangers à activités similaires ;• Assurer la gestion et le suivi des accords de coopération et de partenariat établis par l'Institut ou impliquant ce dernier ;• Etablir, mettre en œuvre et tenir à jour le plan de communication de l'Institut, y compris la communication avec les médias et l'organisation des événements à caractère promotionnel ;• Concevoir en collaboration avec les services métiers les supports de communication et assurer leur diffusion ;• Assurer la participation aux foires, salons et toute autre manifestation pouvant intéresser les activités de l'Institut, et entreprendre toute action de communication sur les activités de ce dernier.



<p>Compétences requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur d'Etat, Administrateur ou équivalent ; • Expérience minimum de 2 ans dans des domaines en relation avec les missions de l'IMANOR ; • Connaissances sur les enjeux de la normalisation et la certification au niveau national et international ; • Connaissances sur le fonctionnement des organismes internationaux et régionaux de normalisation ; • Connaissances sur les partenariats économiques du Maroc avec d'autres pays ou régions économiques ; • Capacités de rédaction de supports de communication ; • Capacité à vérifier la fiabilité des informations ; • Capacité à réaliser des revues, dossiers de presse, panorama de la presse ; • Capacité à organiser et à gérer des événements/salons • Connaissances dans la Communication digitale ; • Aptitude à communiquer avec les partenaires de l'IMANOR ; • Capacité d'écoute, de dialogue, de prise de parole et de travail en équipe ; • Capacité à gérer une équipe de collaborateurs.
-------------------------------	--

